

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



EMULSION EMERI SFP

Numéro du produit 009

Version: 8.2
Remplace la version: 8.1

Mise à jour: 10/6/2026
Date d'édition: 19/6/2026

Page: 1 de 10
Langue: fr-FR,BE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit:

EMULSION EMERI SFP

Cette fiche de données de sécurité est valable pour les produits suivants:

Numéro de l'article: 44220090, 44220150, 44220280, 44220360, 44220600, 44220800

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation générale: abrasif / agent lustrant
Uniquement pour usages industriels

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: August Rüggeberg GmbH & Co. KG
PFERD-Werkzeuge
Rue/B.P.: Hauptstraße 13
Code postal, ville: 51709 Marienheide
Allemagne
WWW: www.pferd.com
E-mail: info@pferd.com
Téléphone: +49 (0)2264-9-0
Télécopie: +49 (0)2264-9-400

Service responsable de l'information:
Téléphone: +49 (0) 2264-9-0

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Allemagne: 0800-181-5313
Autriche: 0800-802278
France: 0805-089352
Italie: 800-794-834
Bulgarie: 359-32571722
Pologne: +48-223073296
Suède: 020-889-215
Grèce: 30-2111981153
Autres pays de l'EU: 1-813-248-0585

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) 1272/2008 (CLP)

Ce mélange n'est pas classifié comme étant dangereux.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquette (CLP)

Mentions de danger: néant

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



EMULSION EMERI SFP

Numéro du produit 009

Version: 8.2
Remplace la version: 8.1

Mise à jour: 10/6/2026
Date d'édition: 19/6/2026

Page: 2 de 10
Langue: fr-FR,BE

Conseils de prudence: néant

Marquage spécial

EUH208 Contient Acides naphthéniques, sels de zinc. Peut produire une réaction allergique.
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Des particules et des poussières peuvent être générées suite à l'utilisation d'abrasifs lors de l'usinage de la pièce.
Particules/poussières: Risque d'irritation de la peau, des yeux et des voies respiratoires.

Propriétés perturbant le système endocrinien, Résultats des évaluations PBT et vPvB:
Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances: non applicable

3.2 Mélanges

Spécification chimique: Mélange de Carbure de silicium et Agent lubrifiant.

Composants dangereux:

Identificateurs	Désignation Classification	Teneur
N°CE 234-409-2 CAS 12001-85-3	Acides naphthéniques, sels de zinc Eye Irrit. 2; H319. Skin Sens. 1B; H317. Aquatic Chronic 2; H411.	< 1 % [masse]

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la rubrique 16.

Indications complémentaires:

Contient: Carbure de silicium. Les valeurs limites maximales d'exposition professionnelle, sont, le cas échéant, indiquées dans la section 8.
Le produit contient de l'huile minérale avec moins de 3 % (m/m) d'extrait de DMSO, conformément à la norme IP346.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

En cas d'inhalation: Poussières/aérosols: Veiller à un apport d'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Après contact avec la peau:

Poussières/aérosols: Laver les parties contaminées avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas de réaction cutanée, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer l'oeil aussitôt en tenant les paupières ouvertes pendant 10 à 15 minutes sous l'eau courante. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation oculaire, consulter un ophtamologue.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



EMULSION EMERI SFP

Numéro du produit 009

Version: 8.2
Remplace la version: 8.1

Mise à jour: 10/6/2026
Date d'édition: 19/6/2026

Page: 3 de 10
Langue: fr-FR,BE

Ingestion: Poussières/aérosols: Rincer la bouche avec de l'eau. Faire boire de l'eau par petites gorgées. Ne jamais rien faire avaler à une personne sans connaissance. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peut provoquer des réactions allergiques chez les personnes sensibilisées. troubles respiratoires, maux de tête, indisposition, vertiges

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

poudre d'extinction, mousse, Sable, dioxyde de carbone.

Agents d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'un incendie environnant, des vapeurs toxiques risquent de se dégager.
En cas d'incendie, risque de dégagement de: dioxyde de silice, oxydes métalliques, monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie:

Utiliser un appareil respiratoire autonome et des vêtements ignifugés.

Indications complémentaires:

Éviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter un équipement de protection approprié. Assurer une aération suffisante. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement et mettre dans des récipients adéquats en vue de l'élimination.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir section 8 et 13 pour de plus amples informations.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



EMULSION EMERI SFP

Numéro du produit 009

Version: 8.2
Remplace la version: 8.1

Mise à jour: 10/6/2026
Date d'édition: 19/6/2026

Page: 4 de 10
Langue: fr-FR,BE

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions de manipulation:

Éviter la formation de poussière. Éviter de respirer les poussières. Porter un équipement de protection approprié.

En cas de dégagement de poussière: Assurer une bonne aération et ventilation de l'entrepôt et du poste de travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage et de conditionnement:

Stocker au sec. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes.

Conseils pour le stockage en commun:

Ne pas stocker avec acides forts, bases fortes ou oxydants forts.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Toutes les informations relatives aux diverses expositions (Santé et environnement) sont rassemblées dans les annexes de cette fiche de données de sécurité

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites au poste de travail:

N°CAS	Désignation	Type	Valeur limite
	EMULSION EMERI SFP	Belgique: Valeur limite	10 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction inhalable)
		Belgique: Valeur limite	3 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction respirable)
		Belgique: Valeur limite	5 mg/m ³ (Brouillard d'huile minéral)
		France: VME	0,9 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction respirable)
		France: VME	4 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction inhalable)
409-21-2	Carbure de silicium	France: VME	5 mg/m ³ (Valeur limite de poussière, fraction respirable, lieux extérieurs des mines et carrières")
		Belgique: Valeur limite	100.000 fibres (fraction respirable)
		France: VME	10 mg/m ³

Indications complémentaires:

Respecter également les valeurs limite d'exposition nationales !

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



EMULSION EMERI SFP

Numéro du produit 009

Version: 8.2
Remplace la version: 8.1

Mise à jour: 10/6/2026
Date d'édition: 19/6/2026

Page: 5 de 10
Langue: fr-FR,BE

8.2 Contrôles de l'exposition

En cas de dégagement de poussière: Il est préconisé d'aspirer la poussière directement à l'endroit où elle se dégage.

Protection individuelle

Contrôle de l'exposition professionnelle

- Protection respiratoire:** Au delà des limites de concentration au poste de travail (VME), porter un appareil respiratoire.
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.
La classe des filtres de protection respiratoire doit absolument être adaptée à la concentration max. du polluant (gaz/vapeur/aérosol/particules) pouvant être produit. En cas de dépassement, il faut utiliser des appareils indépendants!
Recommandation: Demi-masque avec filtre anti particules P2/P3 conforme EN 143.
- Protection des mains:** Gants de protection conforme à la norme NF EN ISO 374-1.
Type de gants: Caoutchouc nitrile épaisseur de couche: 0,12 mm
temps de passage > 240 min.
Observer les indications du fabricant de gants de protection quant à leur perméabilité et leur résistance au percement.
Si nécessaire: Porter des gants pour se protéger des risques mécaniques selon la directive EN 388.
- Protection oculaire:** En cas de traitement mécanique: Lunettes de protection hermétiques conformes à la norme NF EN ISO 16321-1.
- Protection corporelle:** En cas de traitement mécanique: Pendant la manipulation, porter un vêtement de protection et des chaussures appropriés.
- Mesures générales de protection et d'hygiène:**
En cas de traitement mécanique:
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les poussières.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Tenir à disposition dans l'espace de travail un dispositif de rinçage oculaire. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Pour commencer le travail, utiliser des produits appropriés de protection de la peau. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Cf. "6.2 Précautions pour la protection de l'environnement".

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique à 20 °C et 101,3 kPa	solide
Couleur:	Forme: pâteux
Odeur:	Différents
Point de fusion/point de congélation:	Caractéristique
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 190 °C (Agent lubrifiant)
Inflammabilité:	> 250 °C (Agent lubrifiant)
Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Aucune donnée disponible
Point d'éclair:	Non applicable
	> 200 °C (Agent lubrifiant)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



EMULSION EMERI SFP

Numéro du produit 009

Version: 8.2
Remplace la version: 8.1

Mise à jour: 10/6/2026
Date d'édition: 19/6/2026

Page: 6 de 10
Langue: fr-FR,BE

Température d'auto-inflammabilité: Non applicable
Température de décomposition: Aucune donnée disponible
pH: Non applicable
Viscosité cinématique: Non applicable
Solubilité: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): Aucune donnée disponible
Tension de vapeur: Aucune donnée disponible
Densité: à 25 °C: 0,94 g/cm³
Densité de vapeur relative: Non applicable
Caractéristiques des particules: Aucune donnée disponible

9.2 Autres informations

Propriétés explosives: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammabilité: Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Voir sous-section «Possibilité de réactions dangereuses».

10.2 Stabilité chimique

Stable si stocké dans les conditions prévues.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées

10.4 Conditions à éviter

Produit stable si les conditions de stockage et d'utilisation sont respectées. Informations complémentaires sur le mode de stockage approprié: voir rubrique 7. Protéger de la chaleur et des radiations solaires directes. Protéger de l'humidité.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'acides forts, de bases fortes et d'agents oxydants puissants, afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition dans le cas d'un usage approprié.

Décomposition thermique:
Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



EMULSION EMERI SFP

Numéro du produit 009

Version: 8.2
Remplace la version: 8.1

Mise à jour: 10/6/2026
Date d'édition: 19/6/2026

Page: 7 de 10
Langue: fr-FR,BE

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Effets toxicologiques: Les énoncés sont déduits à partir des propriétés des différents composants. On ne dispose pas de données toxicologiques pour le produit lui-même.

Toxicité aiguë (par voie orale): Manque de données.

Toxicité aiguë (dermique): Manque de données.

Toxicité aiguë (par inhalation): Manque de données.

Corrosion cutanée/irritation cutanée: Manque de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Manque de données.

Sensibilisation respiratoire: Manque de données.

Sensibilisation cutanée: Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Contient Acides naphténiques, sels de zinc. Peut produire une réaction allergique.

Mutagénicité sur les cellules germinales/Génotoxicité: Manque de données.

Cancérogénicité: Manque de données.

Toxicité pour la reproduction: Manque de données.

Effets sur et par le lait maternel: Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique): Manque de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée): Manque de données.

Danger par aspiration: Manque de données.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien:
Aucune donnée disponible

Symptômes

Des particules et des poussières peuvent être générées suite à l'utilisation d'abrasifs lors de l'usinage de la pièce.

L'inhalation de poussière peut causer une irritation des voies respiratoires.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Indications diverses: Aucune donnée disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Coefficient de partage: n-octanol/eau:
Aucune donnée disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



EMULSION EMERI SFP

Numéro du produit 009

Version: 8.2
Remplace la version: 8.1

Mise à jour: 10/6/2026
Date d'édition: 19/6/2026

Page: 8 de 10
Langue: fr-FR,BE

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

12.7 Autres effets néfastes

Remarques générales: Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les plans d'eau ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchet: 12 01 21 = Déchets de meulage et matériaux de meulage autres que ceux visés à la rubrique 12 01 20.

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Conditionnement

Recommandation: L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.
Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

Section 14. Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
Non réglementé

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID, ADN, IMDG, IATA-DGR:
néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement:
La substance/le mélange ne présente pas un danger pour l'environnement sur la base des critères des règlements types de l'ONU.

Polluant marin - IMDG: non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



EMULSION EMERI SFP

Numéro du produit 009

Version: 8.2
Remplace la version: 8.1

Mise à jour: 10/6/2026
Date d'édition: 19/6/2026

Page: 9 de 10
Langue: fr-FR,BE

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Aucune donnée disponible

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Directives nationales - France

Aucune donnée disponible

Directives nationales - Belgique

Aucune donnée disponible

Directives nationales - États-membres de la CE

Teneur en composés organiques volatils (COV):

3 % en poids (Agent lubrifiant)

Etiquetage de l'emballage d'un volume <= 125mL

Mentions de danger: EUH208 Contient Acides naphténiques, sels de zinc. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Conseils de prudence: néant

Autres informations, restrictions et dispositions légales:

Restriction d'utilisation conformément à l'annexe XVII, du règlement REACH n°: 75

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'est pas requise pour ce mélange.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Textes des phrases H sous la section 2 et 3:

H317 = Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 = Provoque une sévère irritation des yeux.

H411 = Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

EUH208 = Contient Acides naphténiques, sels de zinc. Peut produire une réaction allergique.

EUH210 = Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Raison des dernières modifications:

Modification dans la section 8: Valeurs limites au poste de travail

Modification dans la section 8: Valeurs limites au poste de travail

Créée: 5/11/2012

Service responsable de la fiche technique:

voir rubrique 1: Service responsable de l'information

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) et Règlement (UE) N° 2020/878



EMULSION EMERI SFP

Numéro du produit 009

Version:	8.2	Mise à jour:	10/6/2026	Page:	10 de 10
Remplace la version:	8.1	Date d'édition:	19/6/2026	Langue:	fr-FR,BE

Abréviations et acronymes:

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures
ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Aquatic Chronic: Danger pour l'environnement aquatique - chronique
AS/NZS: Norme Australienne/Néo-zélandaise
CAS: Service des résumés chimiques
CE: Communauté européenne
CFR: Code des règlements fédéraux
CLP: Classification, étiquetage et emballage
Code IMDG: Code Maritime International des Marchandises Dangereuses
DMEL: Dose dérivée avec effet minimum
DNEL: Dose dérivée sans effet
EmS: Consignes d'intervention d'urgence pour les navires transportant des marchandises dangereuses
EN: Norme européenne
EQ: Quantités exceptées
Eye Irrit.: Irritation des yeux
IATA: Association du transport aérien international
IATA-DGR: Association du transport aérien international – Règlement sur les marchandises dangereuses
IBC Code: Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
IMO: Organisation maritime internationale
LEP: Limite d'exposition professionnelle
MARPOL: Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
OSHA: Administration de la sécurité et de la santé au travail
PBT: Persistant, bioaccumulable et toxique
PNEC: Concentration prédite sans effet
REACH: Enregistrement, évaluation, autorisation et restriction des substances chimiques
RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses
Skin Sens.: Sensibilisation cutanée
TLV: Valeur limite d'exposition
TRGS: Règles techniques pour les substances dangereuses
UE: Union européenne
vPvB: Très persistantes et très bioaccumulables

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits.